

Fiche d'inscription

à remplir pour chaque réalisation
et à renvoyer **pour le 30 avril 2010 dernier délai** par courrier
à la Maison de l'Architecture de Bretagne
1 rue Marie Alizon 35000 RENNES

Nom de la réalisation :

Adresse de la réalisation :

Code postal : Ville : Département :

Surface de la réalisation (en m²) : Coût bâtiment (en TTC) :

- Catégorie :
- Equipements publics y compris les lieux d'enseignements (EP)
 - Lieux d'entreprises (LE)
 - Habitat collectif y compris l'habitat groupé, au-delà de 3 logements (HC)
 - Habitat individuel (HI)
 - Réhabilitation-Extension (RE)

Date d'achèvement des travaux :

Maître d'ouvrage : Nom / Raison sociale :

Nom du responsable :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Mail :

Le maître d'ouvrage donne son accord pour la participation de l'opération au Prix Architecture Bretagne et à toute la communication qui pourra être diffusée autour de l'opération.

Date :

Signature :

Architecte : Nom / Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Mail :

Date :

Signature :

Fiche d'autorisation à remplir pour chaque réalisation,
par le photographe et à renvoyer **pour le 30 avril 2010 dernier délai** par courrier
à la Maison de l'Architecture de Bretagne
1 rue Marie Alizon 35000 RENNES

Nom de l'Architecte :

Nom de la réalisation :

Photo principale :

.....
Pab10-catégorie-Architecte-Nomdelaréalisation-pp

Photo contexte :

.....
Pab10-catégorie-Architecte-Nomdelaréalisation-pc

Photographie 1 :

.....
Pab10-catégorie-Architecte-Nomdelaréalisation-p1

Photographie 2 :

.....
Pab10-catégorie-Architecte-Nomdelaréalisation-p2

Photographie 3 :

.....
Pab10-catégorie-Architecte-Nomdelaréalisation-p3

Photo type passeport :

.....
Pab10-catégorie-Architecte-Nomdelaréalisation-archi

Exemple : *Pab10-EP-Archi-écoleLamartine-pp*

LICENCE DE DROIT D'AUTEUR SUR LES PHOTOGRAPHIES

Je soussigné(e), M/Mme/Mlle.....agissant en tant que photographe des
photos citées ci-dessus :

1. certifie que les photos listées ci-dessus sont libres de droits
2. donne licence à la Maison de l'Architecture de Bretagne, sur l'ensemble des photographies listées,
et donc sur les réalisations photographiées :

-  d'utiliser, reproduire, éditer et représenter les photographies, sur tout support, écrit, électronique, audio-
visuel, connu ou inconnu, de la Maison de l'Architecture de Bretagne (Mab).
-  dans le cadre des activités de la MAB, en lien ou non avec le «Prix Architecture Bretagne 2010»,
et par exemple dans le cadre d'expositions itinérantes, du catalogue, d'affiches, de calendriers, de bulletins
d'information, de cartes de voeux, de guides touristiques, etc.
-  et de publier les photographies dans les médias dans le cadre de la promotion de l'architecture.

3. reconnais qu'aucune redevance ni indemnité ne sera versée aux termes de cette licence.
4. reconnais avoir pris connaissance du règlement et accepter l'ensemble de ces conditions.
5. affirme être l'auteur des photographies listées et assure qu'elles ne sont en aucune manière protégées par un
droit dont je ne sois détenteur.

Date :.....

Nom du photographe :

Signature précédée de la mention « bon pour autorisation » :